ARRI
LA LETTRE D'ARRI
Pour une meilleure intelligence du monde
Juin 2020
Nº 39

Annus horribilis



Peut-être pour ARRI : démission inopinée d'un président, départ d'un vice-président et d'une secrétaire générale, annulation de tous les voyages prévus en 2020, de toutes les conférences et déjeuners débats, fermeture de notre siège rue Nicolo … Faut-il ajouter mes ennuis de santé qui m'ont rendu indisponible pendant six mois. Avions-nous besoin de tous ces signes pour être sûrs qu'ARRI devait s'interroger sur son avenir ?

Mais je voudrais d'abord rendre grâce à l'équipe qui a assuré le fonctionnement de l'association au cours des derniers mois : notre secrétaire général François Toussaint avec l'aide précieuse de Magali Silvy Leligois, l'assistante que nous avons recrutée à la veille de la tempête, n'ont pas ménagé leur peine pour maintenir, par télétravail, outre les opérations administratives et comptables, le contact avec tous les membres. François Laurent-Atthalin a permis la diffusion de la Lettre et François Treilhou celle de l'Observatoire des médias en recourant au télétravail. Pendant notre confinement, François Laurent-Atthalin a organisé une visio-conférence hebdomadaire avec des membres soucieux de notre avenir. Outre nos deux vice-présidents, Philippe Jurgensen et Philippe de Suremain, plusieurs membres ont pu se concerter avec moi-même et notre secrétaire général assisté de Magali. Autant d'efforts et de dévouement à la cause d'ARRI valent bien la confiance qui va nous animer demain.

D'importantes décisions sont en effet à prendre pour ouvrir un nouveau chapitre de notre riche et longue histoire. Ce sera l'objet du conseil d'administration que nous réunirons à la rentrée et de l'assemblée générale que nous convoquerons à la suite.

J'espère que nous serons en mesure d'avaliser les contacts préliminaires que nous avons engagé avec Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert Schuman, avec laquelle nous entretenons depuis longtemps des relations étroites. Le temps est venu de structurer cette alliance. Nous avons des atouts : d'abord notre engagement de longue date en faveur de l'Union européenne plus utile que jamais au regard de l'état du Monde. Nous avons aussi quelques avantages matériels : la propriété de notre siège, rue Nicolo, des réserves financières d'environ 300 000 euros, 250 membres cotisants et pour beaucoup d'entre eux influents, enfin une notoriété dans les milieux diplomatiques et au-delà de nos frontières notamment au Maroc. À l'avenir, nous pourrions bénéficier du concours des personnalités constituant la Fondation Robert Schuman pour nos conférences et déjeuners débats, voire l'accompagnement de nos voyages notamment en Europe.

Je proposerai au prochain conseil d'administration, qui pourrait être le dernier sous ma présidence, de considérer 2020 comme l'année de transition, certes, mais aussi l'année du Covid-19 qui nous aura empêché d'avoir l'activité qui vous était due. Dans ces conditions, je proposerai que la cotisation que vous avez versée au titre de 2020 ait valeur pour 2021.

Ainsi les conditions très particulières liées au confinement nous auront obligé à jeter les bases du renouveau. Puisse cela être vrai pour notre pays qui, lui aussi, est confronté aux réalités d'un monde qui n'a jamais connu un bouleversement comparable dans un laps de temps aussi court.

Merci à tous ceux qui m'ont aidé à préparer pour ARRI un avenir à la hauteur de son magnifique passé. Bonnes vacances à tous puisqu'elles nous seront permises !

Jean Michel Fauve

VIE DE L'ASSOCIATION

L'observatoire des médias étrangers vous attend…

L'observatoire des médias étrangers vous est diffusé régulièrement tous les mois. Le groupe d'ARRI qui le réalise, une dizaine de personnes, souhaite que de nouveaux membres le rejoigne pour s'intéresser à des pays tels que l'Inde, l'Indonésie, les États-Unis, l'Europe centrale et de l'Est, l'Australie… C'est une activité facile à réaliser grâce à Internet qui permet d'accéder à tous les médias, avec, si nécessaire la traduction en français automatique des articles lus. C'est une activité libre, sans obligations de publication d'articles tous les mois, mais suivant ses disponibilités. Nous rejoindre c'est participer à un travail collectif dans le cadre d'une équipe conviviale qui se réunit tous les mois avant la publication.

ARRI a besoin de membres actifs pour continuer à exister dans un monde qui change. Adressez votre candidature ou vos demandes d'informations complémentaires à « arri@wanadoo.fr ».

François TREILHOU

Notre siège 11 rue Nicolo sera ouvert le lundi 31 août 2020

Une permanence téléphonique sera assurée à partir du 24 août.

Notre courrier des lecteurs vous est ouvert…

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur les textes que nous diffusons. Adressez-les à « arri@wanadoo.fr ». Vos remarques doivent se limiter à environ 2 500 caractères, espaces comprises, soit moins d'une page. Votre réponse sera communiquée à l'auteur et publiée dans la Lettre d'ARRI.

Par ailleurs, n'hésitez pas à nous proposer, pour une publication particulière, vos réflexions sur un sujet particulier ou une relation de voyage susceptible d'intéresser nos adhérents.

Voici les premières réactions à la publication de Philippe JURGENSEN

« Réussir la relance par la confiance »

Pierre Étienne Brau

« L'étude de Philppe Jurgensen est remarquable par l'analyse des faits, la qualité des recommandations et j'y souscris personnellement pour l'essentiel. Je me permets néanmoins une remarque : la gestion de la crise a mis en pleine lumière les lourdes conséquences de la bureaucratisation française. Nous savions tous son coût pour les finances publiques et mesurions les différences avec nos voisins. Nous savions aussi qu'aucun gouvernement ne réussissait et probablement ne réussirait à entreprendre les réformes du système. »

« Mais ce que la crise a mieux montré était, au-delà du « coût de fonctionnement », le coût de l'inefficacité. Tous ces fonctionnaires « en trop » sont souvent très compétents et actifs ; alors ils « fonctionnent », établissent des normes, complexifient encore celles décidées à Bruxelles. Et dans une situation de crise - ou de guerre - où la rapidité est essentielle les conséquences deviennent dramatiquement lourdes. »

« Alors bien sûr on ne va pas tout réformer dans cette sortie de crise. Mais comme pour la prise en compte des impératifs écologiques, dans les mesures qui seront prises, on devrait alléger des pratiques normatives complexes redondantes pour la mise en œuvre de ces mesures. Et briser certains tabous. Une meilleure coordination entre le système hospitalier public et privé est indispensable. Elle montrerait combien un hôpital public peut prendre pour modèle des aspects de la gestion d'un hôpital privé : autonomie, gouvernance, rémunérations… »

« Bien sûr, il faudra fournir un gros effort de recherche dans de nombreux domaines. Mais vérifier quel est le meilleur acteur dans un domaine particulier. Si c'est un acteur public, vérifier que ce sera fait rapidement et à un coût contrôlé. Et si c'est un acteur privé il faudra accepter de lui « acheter » cette recherche, comme le fait avec succès par exemple le Département Américain de la Défense pour un très grand nombre de projets qui dépassent très largement le cadre de la Défense nationale. »

« Tout ceci permettra de faire plus vite et probablement moins cher. Et l'on peut espérer que cela servira d'exemple pour faire accepter, progressivement, la transformation de notre modèle étatique. »

Pierre Étienne Brau

Paul Mertz

« La contribution "*Réussir la relance par la confiance* " proposée par Philippe Jurgensen est de très haut niveau et d'une lecture compréhensible... ce qui la distingue agréablement de beaucoup de textes de ce type. Je n'ai pas de critiques, mais seulement quelques brèves remarques complémentaires. »

« Le domaine de la santé devrait être repris en main par l'État et soustrait à toute emprise du marché et de la concurrence. Ce domaine ne peut pas servir à des particuliers ou des fonds d'investissements pour faire des bénéfices. Il conviendrait de mieux payer le personnel soignant de tout niveau. Il n'y a rien de plus indécent que de mieux payer un trader qu'un chirurgien. Une telle politique salariale est sans rapport avec la réforme des retraites qui, elle, doit être mise en œuvre dès que la situation sera redevenue plus normale. Il importe aussi que la confection de médicaments et de matériel médical se fasse en Europe et ne soit pas délocalisée ailleurs pour des raisons de coût. Dans ce même esprit il faudrait aussi interpréter plus largement la notion d'entreprise stratégique. »

« L'endettement de beaucoup d'États sera considérable. Il sera indispensable de pouvoir compter sur la solidarité européenne et l'initiative Macron-Merkel montre la voie. Entre parenthèses : on voit là le caractère pervers des décisions requérant l'unanimité des 27. Autrement Allemagne, France, Italie, Espagne et autres auraient facilement une majorité qualifiée contre les quelques radins du nord. Je suis convaincu que dans le long terme une grande partie de ces dettes ne sera pas remboursée. À part l'action de la BCE il pourra se poser la question de ce qui s'appelait pudiquement un "haircut" dans le cas de la Grèce. Après tout pourquoi les fonds spéculatifs ou autres seraient-ils les seuls à ne pas apporter leur contribution, voire à profiter d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt ? Sans doute serait-il nécessaire aussi de réguler le marché des capitaux et de ne pas regarder la libre circulation de ces capitaux comme un dogme, mais d'admettre des hypothèses de contrôle des changes - ce qui aiderait d'ailleurs à la lutte contre les paradis fiscaux. »

« Il conviendrait aussi que la Commission et le Conseil européen, comme le Parlement européen disent clairement aux juges de Karlsruhe qu'ils n'ont pas le droit de méconnaître un arrêt de la Cour de Justice européenne ni d'interpréter les traités européens au mépris de la compétence exclusive de cette Cour ni de donner des instructions directes ou indirectes à la BCE indépendante. »

Paul Mertz

Robert Diethrich

« Dans l'ensemble j'apprécie les mesures proposées en espérant que l'on soit capable de les mettre en œuvre rapidement. Cependant je voudrais corriger certains points qui reprennent des informations fausses véhiculées par nos politiques et médias français, qui ne regardent même pas ce qui se fait à l'étranger à commencer par les pays voisins. Comme le dit Philippe Jurgensen la relance doit se faire en rétablissant la confiance chez tous les acteurs économiques, en commençant par éviter d'appliquer le principe de précaution à tort et à travers (si bêtement appliqué en France) et en confirmant la baisse des impôts et des charges annoncée avant la crise. »

« Un grand plan d'investissements est en effet à lancer dans des domaines clefs, en le faisant intelligemment. Ainsi pour les hôpitaux il faut certes investir en matériel et en personnel soignant mais en réduisant la bureaucratie administrative qui a montré ses défauts : incapacité à retrouver et répartir les équipements matériels, refus de travailler avec les cliniques privées, les médecins des villes et les pompiers (« qui ne font pas partie du réseau de santé publique des ARS » !). Bref, mieux organiser le système de santé global, redonner des responsabilités au personnel soignant et réduire fortement le gaspillage et le nombre de fonctionnaires de l'administration de la Santé. »

« De même il faut investir dans l'éducation en général mais veiller à en réduire la bureaucratie, soit le nombre de fonctionnaires administratifs, et donner plus de responsabilités et d'initiatives locales. Il faut revaloriser et renforcer les filières professionnelles (un refrain sans suite depuis des décennies), mieux développer et utiliser l'apprentissage et en réduire le coût supporté par les entreprises. Dans la volonté de réindustrialiser il faut former une main d'œuvre qualifiée, mais le plus grand nombre de postes vacants se trouve dans les emplois les moins qualifiés où le seul recours est de se tourner vers les immigrés (avec ou sans papiers). Il faut organiser (imposer ?) des reconversions courtes des chômeurs vers ces emplois peu qualifiés (plusieurs centaines de milliers). Je rappelle que, avant la crise du virus, il y avait environ trois millions de chômeurs et 500 000 postes vacants (en grande majorité peu qualifiés et proches du SMIC). »

« Si l'on veut obtenir le retour d'industries en France, il faut certes surveiller les investisseurs étrangers (notamment Chinois et Américains) pour éviter qu'ils ne prennent des positions trop fortes dans nos secteurs stratégiques (General Electric a réussi à détruire l'essentiel de notre industrie énergétique thermique). Il faut accepter (et convaincre l'UE) de lutter contre le dumping et les distorsions de concurrence de producteurs étrangers (Chine surtout) en taxant voire interdisant leurs exportations vers l'UE, l'OMC s'étant montrée incapable de mettre de l'ordre dans ces marchés. Le cas emblématique est la demande réitérée à Bruxelles depuis quatre ans du groupe Robert Bosch de prendre des mesures contre les batteries chinoises, condition essentielle pour que l'UE puisse construire des usines de batteries modernes, technologie où Robert Bosch est leader mondial mais est battu sur le marché par des productions chinoises moins bonnes et moins chères. »

« Il faudra surtout convaincre les Français d'accepter des usines qui pour eux sont nécessairement sales et polluantes. Il suffit de voir les résistances devant des projets de constructions nouvelles. Or l'industrie moderne est capable de faire des usines « propres » comme on le voit en Allemagne et dans de nombreux autres pays. Oserais-je dire qu'il faut sans doute revoir nos normes également très bureaucratisées pour enlever toutes les contraintes inutiles. Irons-nous jusqu'à revoir certaines normes environnementales qui ont pu motiver la délocalisation de certaines fabrications ? »

« Philippe Jurgensen ne sera pas étonné que je critique les affirmations reprises par tous nos médias et voix politiques sur les énergies renouvelables, éolien et solaire. D'une part, il est faux de dire qu'elles sont devenues rentables ; elles ne le sont qu'avec les subventions, parfois déguisées, que nous continuons à payer lourdement dans nos factures d'électricité (la CSPE qui augmente tous les ans). Plus grave encore, elles ne sont pas prévisibles ni toujours utilisables quand on en a besoin, et pourtant elles ont priorité d'accès au réseau quand elles veulent bien produire, ce qui complique fortement la gestion des réseaux et des autres centrales. »

« Quant aux éoliennes en mer, j'espère bien que nous n'en construirons pas : elles sont beaucoup trop chères et présentent tellement d'inconvénients pour l'environnement que même les Danois, pourtant très écologistes, y renoncent et estiment avoir fait assez de dégâts déjà avec leurs colonies d'éoliennes en mer Baltique. »

« Arrêtons aussi avec les subventions à la biomasse : en cette période de confinement le quasi arrêt de la circulation dans les villes comme Paris a montré que la fameuse pollution aux particules fines ne diminuait guère, prouvant ainsi qu'elle n'est pas due aux voitures mais bien au chauffage, notamment les chaufferies au bois. »

« L'opposition dogmatique au nucléaire en France avec la fermeture de centrales certifiées en bon état de fonctionnement comme Fessenheim ne favorisera pas l'activité industrielle compétitive. Il faut arrêter ce gâchis. Quand l'Allemagne fermera ses sept dernières centrales nucléaires d'ici 2023, elle ne pourra que les remplacer par des centrales à charbon, ou au mieux à gaz. Pourquoi voulons nous perdre l'avantage d'une électricité moins chère ? »

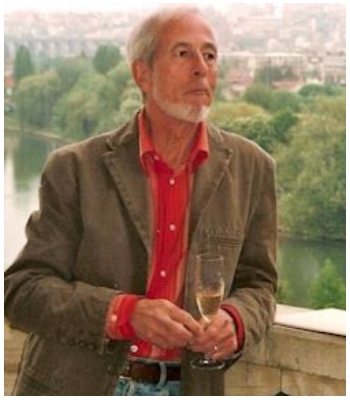
« L'avenir du transport routier est très mal formulé en France. Là encore je m'inspire de ce qui est fait dans des pays voisins. Pour le transport lourd il faut enfin arriver à développer le ferroutage (la Suisse est le bon exemple), même si l'incompétence de la SNCF en ce domaine semble irrattrapable. Pourquoi n'avons-nous pas profité du quasi arrêt des trains de voyageurs et des difficultés des routiers (pas de relais sur les autoroutes) pour mettre les marchandises sur des trains de fret ? Nous sommes les derniers en Europe sur ce plan. Pour les voitures, certes il faut faire des efforts sur les voitures électriques, mais le problème des batteries n'est pas résolu, nous ne sommes pas prêts à résister au dumping chinois sur ce point, et il faudra du temps pour arriver à imposer ces voitures électriques en dehors des trajets en ville. Par contre, développons les modèles thermiques et hybrides qui sont très performants actuellement, et favorisons ceux qui sont les moins polluants. Pour cela orientons l'industrie non par des normes inatteignables comme celles qui s'appliquent dès cette année, mais en classant les modèles par des mesures objectives des vraies pollutions (principalement les composés d'azote et de soufre). Depuis trois ans les patrons de Volkswagen, Peugeot, etc. m'ont dit qu'ils ne pourraient répondre à ces normes que si on incitait à l'achat de voitures diesel moins polluantes et qui consomment par définition environ 20 % moins de carburant. Cette orientation était déjà dans le programme de la CDU en 2017 et a été fortement affirmée par Angela Merkel pendant sa campagne électorale. »

« Je ne me fais pas d'illusion sur le Plan vert de la Commission, c'est du pur effet publicitaire. N'oublions pas que la présidente est allemande, elle ne fait là que reprendre des éléments du pacte de gouvernement allemand de 2018, et j'ai bien entendu ce que les autorités allemandes en pensent : des vœux pieux, à échéance lointaine, dont on ne prend absolument pas le chemin maintenant (le gouvernement allemand s'en excuse d'ailleurs au nom du principe de réalité, mais en 2040 on verra ce que l'on verra !). Alors soyons réalistes aussi et faisons ce qui est raisonnable et économique aujourd'hui. Par exemple oublions cette taxe carbone qui n'a pas de sens et que l'Allemagne n'est pas prête d'accepter (sauf si tous les pays de l'OCDE en sont d'accord !). »

« Néanmoins je veux finir sur une note optimiste. Lançons des programmes pour lutter contre toutes les vraies pollutions, commençons par préserver l'eau et l'air, ramassons nos déchets, recyclons et concevons des produits recyclables à fabriquer en France, etc. Là il y a de quoi investir intelligemment et lancer des fabrications nouvelles en France, en taxant voire interdisant les produits étrangers qui ne respectent pas ces orientations (normes simples à édicter). Je répète souvent un exemple simple qui devrait mobiliser les jeunes : diminuez fortement l'usage de vos portables, ne les changez que tous les quatre ou cinq ans, réduisez fortement le streaming, car tout cela consomme aujourd'hui beaucoup d'énergie (électricité) et des matières premières fossiles que la Chine a rendues rares pour mieux les monopoliser. » ■

Robert Diethrich, 20 mai 2020

L’impact du coronavirus en milieu carcéral



Cette réflexion s’appuie sur une expérience personnelle récente à Fresnes dans le cadre d’interventions de formation des détenus à l’informatique et la recherche d’articles sur ce sujet, plus spécialement sur les conséquences de la pandémie dans ce milieu. Elle est étayée par le compte-rendu de l’audition des responsables de l’Administration pénitentiaire (AP) par la commission des lois de l’Assemblée Nationale, le 15 avril 2020. Ont été entendus le directeur de l’AP, le directeur de la prison de Fresnes et la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté. Une vingtaine de députés ont posé des questions sur tous les sujets concernant l’incarcération.

La France n’est pas un modèle en ce qui concerne la gestion du monde carcéral, preuve en est sa récente condamnation par la Cour européenne des droits de l‘homme en janvier 2020. Il s’agit d’un problème de longue date qui n’a toujours pas été considéré comme prioritaire.

L’incarcération est une suite d’étapes allant de l’interpellation à la sortie de prison tenant compte de la détention préventive, des conditions de jugement et, bien sûr, de la détention elle-même. Elle implique donc un ensemble d’acteurs et d’institutions intervenant de plus ou moins près dans cet univers : les policiers, les magistrats, les avocats, le personnel pénitentiaire, les services pénitentiaires d’insertion et de probation chargés de prévenir la récidive et favoriser la réinsertion (SPIP).

C’est donc un milieu complexe sur lequel on s’interroge régulièrement quand l’actualité lui en laisse la place, généralement pour le remettre en cause : interpellation par des journalistes à la recherche d’un papier original ou par le monde politique qui prend conscience, à la suite d’incidents graves, de l’étendue des problèmes non résolues et des risques latents.

Le milieu carcéral

Le milieu carcéral n’est pas un lieu ordinaire. S’il est fermé physiquement, il l’est également sous d’autres aspects. La parole y est mesurée, contrôlée. Il a ses règles qui s’appuient évidemment sur nos règles sociales mais avec les particularités dues au contexte. C’est un lieu discret aussi bien en ce qui concerne le système pénitentiaire que les comportements des personnes incarcérées et des intervenants extérieurs. Il y a des niveaux d’incarcération ; une personne peut être incarcérée sans être en prison si le jugement n’a pas encore été rendu, il ira, dans cette attente, dans une maison d’arrêt. À l’issue il sera emprisonné ou suivi en milieu ouvert ou libéré.

Il existe en France 187 établissements pénitentiaires : 86 maisons d’arrêt, 94 établissements pour peine (centres de détention et maisons centrales), 6 établissements pénitentiaires pour mineurs et 1 établissement public de santé national, au sein de la maison d’arrêt de Fresnes. La plupart ont une densité d’occupation supérieure à 100 %. Avant la création des hôpitaux psychiatriques on enfermait les malades mentaux dans ces établissements.

Notre administration pénitentiaire, créée en 1795, était initialement rattachée au ministère de l’Intérieur avant de rejoindre le ministère de la Justice. Les maisons d’arrêt (ou quartiers maison d’arrêt) accueillent les prévenus ainsi que les détenus dont le reliquat de peine est faible (inférieur à deux ans) ou dont le jugement n’est pas encore définitif (procédure d’appel en cours par exemple).

Les centres de détention reçoivent les détenus condamnés définitivement à de longues peines. Les maisons centrales, quant à elles, sont destinées aux détenus les plus difficiles, présentant le moins de gage de réinsertion sociale. Les personnes détenues ayant bénéficié d'une mesure d'aménagement de peine peuvent rejoindre un centre de semi-liberté ou un centre pour peines aménagées. Chaque établissement a un règlement intérieur particulier.

Les mineurs sont enfermés dans des bâtiments ou des ailes différents des détenus majeurs. Au 1er janvier 2020, 2 532 femmes étaient détenues, soit 4 % de la population carcérale. Seules deux prisons leur sont spécifiquement réservées : le centre pénitentiaire de Rennes et la maison d'arrêt de Versailles. En dehors de ces deux établissements, elles sont affectées dans des quartiers à part dans des prisons pour hommes, avec lesquelles elles ne doivent, en principe, avoir aucun contact. sont dotés de Ces quartiers spécifiques existent dans 55 établissements, environ 200 femmes sont détenues à Fresnes.

Sur un budget du ministère de la justice d'environ 7,6 milliards d'euros, 40 % sont affectés à celui de l'AP. Celui-ci a été récemment augmenté pour répondre aux besoins d'embauche, de création de nouveaux centres éducatifs fermés et d'amélioration de la sécurité et de la vidéo surveillance (drones, systèmes de brouillage …). Un prisonnier coûte en moyenne 100 euros par jour à l'État mais jusqu'à dix fois moins pour certaines solutions en milieu ouvert, comme avec le bracelet électronique. D'où la volonté, poursuivie depuis des dizaines d'années, de réduire le nombre de prisonniers et de ne pas construire de nouvelles prisons, source de dépenses considérables mais aussi de problèmes sans fin avec les localités susceptibles de les accueillir.

L'AP distribue gratuitement deux repas et une collation par jour mais la qualité de la nourriture est médiocre. Les produits d'hygiène sont fournis de façon parcimonieuse. De même, pour l'entretien des cellules, des produits de nettoyage doivent être fournis mais leur distribution est limitée au minimum et les conditions d'hygiène sont mauvaises dans des prisons saturées.

La recherche de solutions alternatives pour les peines inférieures à deux ans est privilégiée pour des raisons d'insertion sociale et financière, surtout pour les mineurs. Appelées « suivi en milieu ouvert » elles revêtent diverses formes : contrôle judiciaire, assignation à résidence pour ceux qui sont en détention provisoire ; travail d'intérêt général, bracelet électronique. Ces délinquants en milieu ouvert sont suivis périodiquement par le personnel des SPIP.

Des associations comme l'Observatoire international des prisons (OIP) ou Ban Public luttent pour l'humanisation des conditions de détention, d'autres se chargent de la formation scolaire, élémentaire ou spécialisée, et de l'aide au passage des examens, comme le CLIP spécialisé dans la formation en informatique.

Les conséquences de la pandémie

Le virus ne s'arrête pas aux portes des prisons. Les personnes détenues partagent souvent une cellule d'une douzaine de mètres carrés à deux ou à trois. La plupart des établissements ont un équipement sommaire, des installations sanitaires et électriques rudimentaires et mal sécurisées, hormis certains centres plus modernes comme Beauvais. Il est difficile d'isoler le lieu de vie de la partie réservé à la toilette et aux besoins naturelles. Il en résulte que les détenus présentent un moins bon état de santé moyen que la population générale. Les gestes-barrière à adopter se heurtent aux conditions matérielles et à un accès aux soins inégal.

En avril 2020, suite aux mesures prises, les entrées des nouveaux détenus sont passées d'une moyenne de 215 à 80 par jour au niveau national. Les sorties sont passées d'une moyenne de 209 à 404 par jour au niveau national. La diminution du nombre de détenus depuis le 16 mars est de 9 923. Fin avril 2020 il y avait 62 650 détenus soit une densité globale de la population carcérale de 103 %, dont 116 % en maison d'arrêt.

Environ les deux tiers ont entre 25 et 50 ans, et plus de 10 % au-dessus de 50 ans. Les mineurs représentent environ 1 %, les juges recherchant avant tout les solutions alternatives à la prison. On compte environ 25 % d'étrangers. En milieu ouvert le chiffre se situe entre 160 et 170 000 personnes avec environ 8 % de femmes. 22 % ont moins de 25 ans, 65 % entre 25 et 50 ans. On observe depuis quelques années une augmentation du pourcentage de détenus de plus de 50 ans ?

Le risque d'embrasement des lieux de détentions en raison de l'arrêt des parloirs et des activités a été contenu, à de rares exceptions près. L'une des raisons se trouve sans doute dans la politique volontariste de sorties anticipées pour les condamnés en fin de peine décidée par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. L'autre, par la mise en sommeil des juridictions.
Dans les mesures prises contre la pandémie et les conséquences observées, deux phénomènes se révèlent :

- **Le premier peut être qualifié de fermeture** : la suspension du droit de visite des proches, l'arrêt des activités, le blocage des permissions de sortir, les suspensions d'audiences au tribunal éloignent les perspectives de sortie. Il y a des désinfections ici et là mais la pénurie de produits et parfois l'absence d'eau pour se laver les mains dans nombre d'établissements, l'interdiction parfois de l'usage de gel hydroalcoolique en raison de la présence d'alcool.

- **Le second pourrait être qualifié d'ouverture** : la libération, massive dans certains centres, de détenus, les aménagements de peine et autres libérations anticipées, le moindre recours à la détention pour les courtes peines ou à la détention provisoire, la fourniture de timbres ou de temps de téléphone ou d'appel vidéo pour le maintien des liens familiaux…

L'état de l'infection à la fin avril 2020 était le suivant : 465 des 42 000 fonctionnaires de l'AP, principalement des surveillants, avaient des symptômes de la Covid-19, 65 étaient positifs. En ce qui concerne les détenus, 433 détenus avaient des symptômes, 34 étaient positifs et l'on comptait deux décès. Ce chiffre heureusement très modeste est le résultat d'un confinement bien plus rigoureux qu'à l'extérieur et par la moyenne d'âge des prisonniers qui se situe vers 40 ans. Les surveillants en contact avec les détenus sont souvent les seuls équipés de masques et de gants.

En ce qui concerne le matériel, l'AP dispose de 2 500 litres de gel hydroalcoolique par semaine pour tous ses établissements. Les masques sont fabriqués dans dix ateliers pénitentiaires par les détenus dans des conditions strictes d'hygiène. Les sites produisent 9 000 masques réutilisables par jour. Les masques sont destinés en priorité au personnel, aux intervenants extérieurs, aux détenus travailleurs qui se déplacent en prison, aux autres détenus quand nécessaire si symptomatiques. L'AP est maintenant auto-suffisante en production de masques et en produits de protection.

Selon le directeur de l'AP, les incidents qui ont eu lieu dans une dizaine d'établissements tenaient plus à l'arrêt de trafics divers qu'à la suppression des visites proprement dites, même s'il y a une corrélation évidente. Ces incidents sont bien maîtrisés maintenant, la carotte et le bâton ont donné des résultats : privation de télévision, de téléphone, de messagerie téléphonique ; 30 000 détenus ont pu recevoir la somme mensuelle de 40 euros pour frais de téléphone. Le déconfinement ne démarrera pas à l'AP avant le 24 mai. Il est probable que ce sera au cas par cas. ■

François Laurent-Atthalin

COUP D'OEIL SUR LE MONDE …

Vous trouverez ci-dessous quelques extraits de l'Observatoire des médias étrangers d'avril 2020. Diffusé aux adhérents par courriel, il reste disponible au secrétariat.

Union européenne. La Commission européenne a été chargée à l'issue du sommet du 23 avril de présenter un plan de relance intégrant la proposition du couple franco-allemand d'autoriser la Commission à emprunter 500 milliards d'euros remboursables sur une longue durée par les pays bénéficiaires selon des règles tenant plus compte de leur fragilité économique que de leur poids dans l'Union.

Balkans. Lors du sommet du 6 mai 2020 la question de l'adhésion de l'Albanie et de la Macédoine du Nord a été supprimée de l'ordre du jour. Les pays des Balkans occidentaux sont-ils les bienvenus dans l'Union européenne ?

Allemagne. Effondrement des recettes fiscales : la perte de recette avoisine les 100 milliards. En plus, pour soutenir l'économie, l'État renonce à des recettes et la sécurité sociale fait face à des dépenses accrues. L'État est à la peine et les communes également. Ce sont surtout les pertes dans le domaine des transports qui sont inquiétantes. L'agence fédérale de la statistique annonce un recul de 2,2 % au premier trimestre.

Italie. Positif : Le pont qui s'était écroulé au-dessus de Gênes en août 2018 a été reconstruit en moins de deux ans. Négatif : Les propriétaires récoltants de fruits et légumes recrutent au jour le jour des ouvriers, souvent clandestins, traités comme des animaux. Préoccupant : Les médias italiens sont très critiques sur le jugement de la Cour de Karlsruhe à l'égard la BCE.

Russie. Dès 2001 Poutine a lancé un programme fédéral pour l'éducation patriotique des jeunes russes qu'il a justifié par la nécessité de ressouder le peuple et de se préparer à répondre aux menaces. Ce qui inquiète certains Russes et Occidentaux c'est le fait que les centres créés dans tout le pays recrutent beaucoup et que la formation y devienne de plus en plus militaire.

Amérique latine. Les pays les plus touchés par la pandémie sont en premier lieu le Brésil puis l'Équateur, le Pérou … Les mesures de confinement prises créent d'énormes problèmes (famine, maladies, etc.) à la population souvent pauvre. La crise économique existante va s'aggraver et le continent risque de sortir très fragilisé de cette crise.

Moyen-Orient. Le prince héritier d'Arabie saoudite Mohamad Ben Salman voit son programme de transformation économique VISION 2030 s'écrouler à cause des tensions régionales auxquelles s'ajoutent l'embourbement du conflit au Yémen, la guerre des prix du pétrole et la pandémie. On estime le déficit budgétaire du pays à 15 % du PIB. À cela s'ajoute les relations tendues avec la Russie. Le G 20 prévu à Riyad en novembre risque d'être annulé.

Afrique. Renaissance du débat en Afrique, décideurs et intellectuels africains s'expriment par voie de tribunes, d'articles, d'appels divers et variés. Récemment passe d'armes entre ministres béninois et sénégalais autour de la question de l'annulation de la dette africaine. En Algérie le FLN se meurt. Les réseaux sociaux africains se sont pris de passion pour la chloroquine et l'artemisia du président malgache. ■